

DEPARTEMENT TECHNIQUE

La section Foot Animation se réunit tous les Mardis de 14h00 à 19h00
Tél. direct : 04.94.08.60.46

Réunion du Mardi 25 Février 2020

P.V. n° 29

Président : M. Guy BOURICHA

Secrétaire : M. Gérard VAILLANT

Excusées : Mmes Ludivine REGNIER (CTD DAP) - Aline VERLAQUE

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

ORDRE DU JOUR

- Informations

- Traitement du courrier

RAPPEL

Les feuilles de matches doivent être correctement remplies :

- N° de la rencontre.
- N° de la journée
- Score.
- Noms, prénoms des joueurs, n° de licences.
- Noms prénoms des dirigeants, n° de licences.
- Noms prénoms de l'arbitre, n° de licence.

INFORMATIONS

DEMANDE DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS
Déroulement sur toute la journée : 3 Sites de 2 Terrains.

Le Département Technique recherche des installations pour la manifestation suivante :

SAMEDI 06 JUNI 2020 : U6 à U9 – JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS

Le club « Accueil » s'engage à :

- Mettre à disposition des vestiaires pour les équipes
- Prévoir le matériel pédagogique : coupelles, ballons, chasubles...
- Installer les terrains
- Organiser les rotations

- Prévoir l'encadrement (accueil des équipes, arbitrage, sécurité)
- Mettre à disposition une sono

Les clubs qui souhaitent mettre leurs installations sportives à la disposition du District pour cette manifestation sont priés d'adresser leur candidature par e-mail au District du Var à secretariat@var.fff.fr : Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Ludivine Régnier (CTD DAP) au 06 08 28 92 25.

Merci d'avance.

CATEGORIES U13-U12

U13 / U12 – FESTIVAL FOOT PITCH 2ème TOUR – Samedi 15 Février 2020 Remerciements

Le Département Technique remercie vivement les clubs d'accueil CARQUEIRANNE LA CRAU - VIDAUBAN – RAMATUELLE – FREJUS St RAPHAEL ainsi que leurs encadrements pour la mise à disposition de ses installations et les moyens apportés lors de la journée du 15 Février 2020.

Equipes qualifiées pour la finale départementale

BRIGNOLES AS – GARDIA CLUB – MAR VIVO – HYERES FC – EFC FREJUS St RAPHAEL – GONFARON FC – INSTITUT M 20 – SC TOULON – RC LA BAIE – PAYS DE FAYENCE – CANNET DES MAURES – ST MANDRIER – RFC TOULON – LE MUY FC – LA VALETTE UA – ST MAXIMIN.

Le tirage au sort des premières rencontres auront lieu le mardi 03 mars 2020 à 15h00.

CORRESPONDANCE

LE MUY : Demandant le report sans proposition de date de la rencontre N° 22349017 U13 GABY ROBERT contre RFC TOULON du 29/02/2020

Le DEPARTEMENT TECHNIQUE dit : rencontre à jouer le 11/04/2020.

OLLIOULES : Demandant le report sans proposition de date de la rencontre N° 22353182 U13 contre LE PRADET du 29/02/2020

Attente de la demande réglementaire avec accord des deux clubs

US CARQUEIRANNE LA CRAU : Demandant le report au 04.03.2020 de la rencontre U12 EXCELLENCE contre TOULON USAM du 29/02/2020

Demande reçues au DISTRICT le 24.02.2020

Compte tenu de l'accord des deux clubs le DEPARTEMENT TECHNIQUE dit : rencontre à jouer le 04/03/2020.

OLLIOULES : Demandant LES RAISONS du changement de date de sa demande de report.

LE REGLEMENT STIPULE QU'UNE RENCONTRE REPORTEE DOIT SE RATRAPER A LA PREMIERE JOURNEE DE RATRAPAGE SUIVANT LA DATE INITIALE.

ROQUEBRUNE / ARGENS : Demandant le report 28/03/2020 de la rencontre N° 22349495 U13 PRE EXCELLENCE contre PLAN DE LA TOUR du 29/02/2020

Compte tenu de l'accord des deux clubs le DEPARTEMENT TECHNIQUE dit : rencontre à jouer le 28/03/2020.

GONFARON : Demandant le report sans proposition de date de la rencontre N° 22349449 U13 PRE EXCELLENCE contre LES ARCS du 29/02/2020

Attente de l'accord des ARCS

ESTEREL: Demandant le report 25.04.2020 de la rencontre N° 22349496 U13 PRE EXCELLENCE poule B contre EFC FREJUS St RAPHAEL du 29/02/2020

Le DEPARTEMENT TECHNIQUE dit : rencontre à jouer le 11/04/2020.

HYERES FC: Demandant le report 11.03.2020 de la rencontre N° 22354322 U12 HONNEUR poule A contre CARQ LA CRAU du 29/02/2020

Compte tenu de l'accord des deux clubs le DEPARTEMENT TECHNIQUE dit : rencontre à jouer le 11/03/2020.

CUERS PIERREFEU: Demandant le report au 08.04.2020 de la rencontre N° 58676 U12 PRE EXCELLENCE poule A contre LE REVEST du 29/02/2020

Compte tenu de l'accord des deux clubs le DEPARTEMENT TECHNIQUE dit : rencontre à jouer le 08/04/2020.

LE REVEST: Demandant d'avancer au 28.03.2020 de la rencontre N° 22404454 U12 PRE EXCELLENCE poule A contre TOULON SC 5 du 09/05/2020

Compte tenu de l'accord des deux clubs le DEPARTEMENT TECHNIQUE dit : rencontre à jouer le 28/03/2020.

REPORTS DE RENCONTRES

RENCONTRE A JOUER LE 02/03/2020

U12 EXCELLENCE

TOULON USAM / MAR VIVO AVS du 15.02.2020 (57388.1)

RENCONTRE A JOUER LE 04/03/2020

U13 GABY ROBERT

US CARQUEIRANNE LA CRAU / GARDIA CLUB du 08.02.2020 (56781.1)

U13 EXCELLENCE Poule B

LA VALETTE UA / ASPTT HYERES du 29.02.2020 (56891.1)

U12 EXCELLENCE

USCC / TOULON USAM 3 du 29.02.2020

RENCONTRE A JOUER LE 11/03/2020

U13 EXCELLENCE

Poule A

AS MAR VIVO / GIENS AS du 29.02.2020 (56846.1)

Poule B

St MANDRIER / SOLLIES FARLEDE du 29.02.2020 (56889.1)

U12 HONNEUR

Poule A

USCC 3 / HYERES FC 4 du 29.02.2020 (22354322)

RENCONTRE A JOUER LE 28/03/2020

U13 PRE EXCELLENCE Poule B

LE MUY FC 1 / LORGUES 2 du 08.02.2020 (57021.1)

FREJUS ST RAPHAEL / ST TROPEZ FC du 08.02.2020 (57022.1)

U13 HONNEUR Poule A

BRAS / RIANS du 29.02.2020 (57622.1)

U12 PRE EXCELLENCE

Poule A

LE REVEST / SC TOULON 5 du 09.05.2020 (22404454)

Poule B

PIGNANS / BELGENTIER du 08.02.2020 (57522.1)

RENCONTRE A JOUER LE 11/04/2020

U13 GABY ROBERT

LE MUY FC / RACING FC TOULON du 29.02.2020 (22349017)

U13 PRE EXCELLENCE Poule B

AS ESTEREL / FREJUS ST RAPHAEL du 29.02.2020 (22349496)

U12 GABY ROBERT

CANNET DES MAURES / HYERES FC du 29.02.2020 (57248.1)

RENCONTRE A JOUER LE 29/04/2020

U13 GABY ROBERT

HYERES FC / US CARQUEIRANNE LA CRAU du 02.05.2020 (56818.1)

RENCONTRE A JOUER LE 02/05/2020

U13 PRE EXCELLENCE Poule C

SOLLIES FARLEDE / LE REVEST du 16.05.2020 (57087.1)

AMENDES POUR DEMANDE DE REPORT TARDIVES

RENCONTRE U12 EXCELLENCE POULE A - CARQUEIRANNE LA CRAU / TOULON USAM (57394.1°

AMENDE DE 10 € à CARQUEIRANNE LA CRAU (Demande arrivée au DISTRICT le 24.02.2020).

RENCONTRE U13 PRE EXCELLENCE POULE B - PLAN LA TOUR / ROQUEBRUNE (57024.1)

AMENDE DE 10 € à ROQUEBRUNE.

RENCONTRE U12 PRE EXCELLENCE poule A - CUERS PIERREFEU / LE REVEST (58676.1)

AMENDE DE 10 € à CUERS PIERREFEU.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

RAPPEL CONCERNANT LES FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Si après une 3^{ème} parution sur le PV du Département Technique, l'original de la feuille de match n'est toujours pas parvenu, le dossier sera transmis à la Commission des Statuts et Règlements (article 55.7 des R.S. du District).

U13 - U12

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

RAPPEL : TOUTE RENCONTRE NON JOUEE POUR NON PRESENCE D'UNE EQUIPE AU COUP D'ENVOI DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE FEUILLE DE MATCH ADRESSEE AU DISTRICT COMME POUR UNE RENCONTRE NORMALE

ORIGINAL ET SCAN DE LA FEUILLE DE MATCH MANQUANTS

U11 - U10

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

RAPPEL : TOUTE RENCONTRE NON JOUEE POUR NON PRESENCE D'UNE EQUIPE AU COUP D'ENVOI DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE FEUILLE DE MATCH ADRESSEE AU DISTRICT COMME POUR UNE RENCONTRE NORMALE

ORIGINAL ET SCAN DE LA FEUILLE DE MATCH MANQUANTS

1^{ère} parution – Amende financière de 8 €

PHASE 2 - Journée 2 du 15.02.2020

U12

U12 GABY ROBERT :

DRAGUIGNAN 1 / COGOLIN 1 (57241.1)

U12 EXCELLENCE

Poule C :

PAYS DE FAYENCE 1 / RC LA BAIE 1 (57460.1)

U13

U13 GABY ROBERT :

PAYS DE FAYENCE 1 / HYERES FC 1 (56775.1)

U13 EXCELLENCE

Poule C :

STE MAXIME 1 / ST MAXIMIN 1 (56930.1)

U13 PRE EXCELLENCE

Poule B :

STE MAXIME 3 / PLAN DE LA TOUR 1 (57019.1)

PAYS DE FAYENCE 1 / ESTEREL 2 (57020.1)

U13 HONNEUR

Poule A :

PUGET SUR ARGENS 3 / BRAS 1 (57619.1)

U12

U12 GABY ROBERT :

STE MAXIME 1 / SC TOULON 4 (57240.1)

U12 EXCELLENCE

Poule C :

PUGET SUR ARGENS / TRANS 2 (57458.1)

CATEGORIE U11-U10

CORRESPONDANCE

CARQUEIRANNE LA CRAU : Demandant le report au 14.03.2020 de la rencontre N°22358005 U11 PRE EXCELLENCE poule B contre TOULON USAM du 29/02/2020

Compte tenu de l'accord des deux clubs le DEPARTEMENT TECHNIQUE dit : rencontre à jouer le 14/03/2020.

AS ST CYR : SIGNALANT la non prise en compte de deux demandes

Lire le PV N° 27

ST CYR : Demandant des reports pour les rencontres suivantes

- U11 EXCELLENCE poule B contre LA VALLETTE du 29.02.2020 (58029)
- U11 EXCELLENCE poule B contre TOULON USAM du 16.05.2020 (22357435)

ATTENTE DES DEMANDES REGLEMENTAIRES

PAS de réponse à ce jour

HYERES FC : Demandant le report au 11.03.2020 de la rencontre U11 EXCELLENCE poule A contre SC TOULON

Compte tenu de l'accord des deux clubs le DEPARTEMENT TECHNIQUE dit : rencontre à jouer le 11/03/2020.

PIVOTTE SERINETTE : Demandant sans proposition de date le report de la rencontre U11 EXCELLENCE poule B contre SIX FOURS LE BRUSC DU 29.02.2020

Le DEPARTEMENT TECHNIQUE dit : rencontre à jouer le 11/04/2020.

ST MAXIMIN : Demandant le report au 11.04.2020 des rencontres U11 EXCELLENCE N° 22357461 et U 10 n° 22359110 DU 28.03.2020

ATTENTE DES DEMANDES REGLEMENTAIRES AVEC ACCORD DES DEUX CLUBS

SOLLIES FARLEDE : Demandant

A) le report au 11.03.2020 de la rencontre U10 PRE EXCELLENCE poule C contre LE PRADET

Compte tenu de l'accord des deux clubs le DEPARTEMENT TECHNIQUE dit : rencontre à jouer le 11/03/2020.

B) le report au 11.03.2020 de la rencontre U11 PRE EXCELLENCE poule B contre LA LONDE BORMES du 29/02/2020

Compte tenu de l'accord des deux clubs le DEPARTEMENT TECHNIQUE dit : rencontre à jouer le 11/03/2020

HYERES FC : Demandant le report au 14.03.2020 de la rencontre U10 EXCELLENCE poule A du 29.02.2020 contre LA SEYNE
Compte tenu de l'accord des deux clubs le DEPARTEMENT TECHNIQUE dit : rencontre à jouer le 14/03/2020.

AS PTT HYERES: Demandant le report au 04.03.2020 de la rencontre N°22358004 U11 PRE EXCELLENCE poule A du 29.02.2020 contre TOURVES

ATTENTE DE L'ACCORD DE TOURVES

STE MAXIME : Demandant

A) le report au 04.03.2020 de la rencontre U10 EXCELLENCE poule C du 29.02.2020 contre ST MAXIMIN

Compte tenu de l'accord des deux clubs le DEPARTEMENT TECHNIQUE dit : rencontre à jouer le 04/03/2020.

B) le report au 04.03.2020 de la rencontre U11 EXCELLENCE poule A du 29.02.2020 contre GARDIA CLUB

Compte tenu de l'accord des deux clubs le DEPARTEMENT TECHNIQUE dit : rencontre à jouer le 04/03/2020

REPORTS DE RENCONTRES

RENCONTRE A JOUER LE 03/03/2020

U10 EXCELLENCE Poule B

SOLLIES FARLEDE / GARDIA CLUB du 29.02.2020 (58027.1)

RENCONTRE A JOUER LE 04/03/2020

U10 EXCELLENCE

Poule B

PIVOTTE SERINETTE / RACING FC TOULON du 29.02.2020 (58028.1)

US VAL D'ISOLE / US CARQUEIRANNE LA CRAU du 29.02.2020 (58029.1)

Poule C

AS MAXIMOISE / ST MAXIMIN du 29.02.2020 (22359096)

U11 EXCELLENCE

Poule A

Ste MAXIME / GARDIA CLUB du 29.02.2020 (22357313)

Poule D

TARADEAU / SC DRAGUIGNAN du 08.02.2020 (57753.1)

RENCONTRE A JOUER LE 11/03/2020

U11 EXCELLENCE Poule A

HYERES FC / SC TOULON du 29.02.2020. (57642)

RENCONTRE A JOUER LE 14/03/2020

U10 PRE EXCELLENCE

Poule A

LE REVEST / GIENS du 16.05.2020 (58201.1)

Poule B

SOLLIES FARLEDE / PIGNANS du 29.02.2020 (58207.1)

Poule C

LE PRADET 4 / OLLIOULES 3 du 16.05.2020 (58640.1)

U10 EXCELLENCE

Poule A

HYERES FC / LA SEYNE du 29.02.2020 (57985)

U11 PRE EXCELLENCE Poule B

LE REVEST / LA LONDE du 16.05.2020 (57886.1)

RENCONTRE A JOUER LE 11/04/2020

U11 PRE EXCELLENCE Poule B

ESSF2 /LA LONDE BORMES du 29.02.2020 (57847.1)

T USAM /USCC du 29.02.2020 (22358005)

U11 EXCELLENCE Poule B

SIX FOURS LE BRUSC /PIVOTTE SERINETTE du 29.02.2020 (22357399)

AMENDES POUR DEMANDE DE REPORT TARDIVES

RENCONTRE U11 PRE EXCELLENCE Poule B TOULON USAM / CARQUEIRANNE LA CRAU (57849.1)

AMENDE DE 10€ à CARQUEIRANNE LA CRAU (Demande arrivée au DISTRICT le 24.02.2020).

RENCONTRE U11 HONNEUR Poule A SANARY / SC TOULON (57940.1)

AMENDE DE 10€ à SANARY.

RENCONTRE U11 HONNEUR Poule C STE MAXIME / PUGET (54825.1)

AMENDE DE 10€ à STE MAXIME.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

RAPPEL CONCERNANT LES FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Si après une 3^{ème} parution sur le PV du Département Technique, l'original de la feuille de match n'est toujours pas parvenu, le dossier sera transmis à la Commission des Statuts et Règlements (article 55.7 des R.S. du District).

RAPPEL : TOUTE RENCONTRE NON JOUEE POUR NON PRESENCE D'UNE EQUIPE AU COUP D'ENVOI DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE FEUILLE DE MATCH ADRESSEE AU DISTRICT COMME POUR UNE RENCONTRE NORMALE

ORIGINAL ET SCAN DE LA FEUILLE DE MATCH MANQUANTS

2^{ème} parution – Amende financière de 16 €

PHASE 2 - Journée 1 du 08.02.2020

U11

U11 EXCELLENCE

Poule C :

TOURVES 1 / PAYS DE FAYENCE 1 (57681.1)

U11 PRE EXCELLENCE

Poule B :

TOURVES 2 / SOLLIES FARLEDE 2 (57842.1)

LA LONDE-BORMES 1 / TOULON USAM 2 (57844.1)

Poule C :

VIDAUBAN 1 / ST TROPEZ 1 (57888.1)

U11 HONNEUR

Poule B :

LA LONDE-BORMES 2 / LE PRADET 2 (58376.1)

Poule E :

CSC TOULON EST 1 / OLLIOULES 2 (58511.1)

U10

U10 PRE EXCELLENCE

Poule B :

PUGET SUR ARGENS 5 / HYERES FC 3 (58205.1)

Poule D :

PAYS DE FAYENCE 2 / LES ARCS 2 (58249.1)

Poule E :

RAPPEL **INFORMATION IMPORTANTE**

Amendes financières pour absence non excusée aux manifestations du Département Technique

Les équipes absentes non excusées seront pénalisées d'une amende financière pour les manifestations ci-dessous :

- Plateaux Débutants U9/U8/U7/U6 : **50 euros**
- Journées d'accueil U9/U8/U7/U6 et U11/U10 : **50 euros**
- Journées Départementale et Nationale, FESTIVAL FOOT U13 et Henri LAGGIARD (U11) : **50 euros**

Amendes financières pour dossier incomplet aux manifestations du Département Technique

Pour le club organisateur qui n'envoie pas l'ensemble des feuilles de matchs : **20 euros**

NOTA : Vérifier que ces feuilles soient correctement remplies (Nom du Club, Nom des Joueurs et Educateurs ainsi que les N° de Licences.

REPORTS DE RENCONTRES

La DEMANDE doit être reçue 10 jours au DISTRICT

Pur les reports de rencontres les motifs ne sont pas toujours règlementairement justifiés. A présent les reports de rencontres seront attentivement étudiés avant accord afin de ne pas perturber le bon déroulement des matchs à venir. **Il est obligatoire de jouer les matches en retard durant les journées prévues de RATTRAPAGE ou le Mercredi (après accord des 2 clubs).**

DESIDERATA

REGLEMENTS SPORTIFS du District du Var Article 53 : Heures de Matches officiels

RAPPEL : Si vous ne souhaitez pas jouer le samedi matin, vous devez faire un désidérata pour la saison à adresser au secrétariat du District.

HORAIRES : Matin - de 10 H à 12 H - APRES MIDI - de 14 H à 16 h 30

EQUIPES SOUHAITANT JOUER LE SAMEDI MATIN

U13

UA LA VALETTE : U13 Gaby ROBERT (Domicile et Extérieur)

US CARQUEIRANNE LA CRAU : U13 toutes les équipes (Domicile et Extérieur)

U12

SPORTING CLUB DE TOULON : U12 EXCELLENCE et PRE EXCELLENCE (Domicile et Extérieur)

SC COGOLIN : U12 EXCELLENCE

CA LE CANNET : U12 - 2^{ème} PHASE (Domicile et Extérieur)

U11

ST MAXIMIN : U11 PRE EXCELLENCE (à domicile)

U10

FC SEYNOIS : EXCELLENCE et PRE EXCELLENCE
INSTITUT M20 : U10 PRE EXCELLENCE (Domicile et Extérieur)
ST MAXIMIN : U10 EXCELLENCE
SOLLIES FARLEDE : U10 PRE EXCELLENCE poule C (Equipe 3)

EQUIPE NE SOUHAITANT PAS JOUER LE SAMEDI MATIN

U13

SIX FOURS LE BRUSC FC : U13 EXCELLENCE – Poule A
LORGUES ET S : U13 EXCELLENCE – Poule C
BANDOL : U13 EXCELLENCE et U13 PRE EXCELLENCE
ROCBARON : U13 HONNEUR
SC DRAGUIGNAN : U13 EXCELLENCE Poule C et EXCELLENCE Poule A
US RIANs : U13 HONNEUR Poule A
SC NANS : U13
FC ROCBARON : U13 HONNEUR
O TARADEAU : U13
LE MOURILLON : U13 (2équipes)
PIVOTTE SERINETTE : U13 EXCELLENCE
FC VIDAUBAN : U13
BRIGNOLES : U13 GABY ROBERT

U12

BELGENTIER : U12 PRE EXCELLENCE
US CARQUEIRANNE LA CRAU : U12 HONNEUR
FLAYOSC AC : U12 EXCELLENCE et PRE EXCELLENCE
AS LES VALLONS : U12
SC DRAGUIGNAN : U12 GABY ROBERT et EXCELLENCE
US RIANs : U12 HONNEUR Poule A
PIVOTTE SERINETTE : U12 PRE EXCELLENCE
LE MOURILLON : U12 (2équipes)
ASPTT TOULON : U12 PRE EXCELLENCE
FC VIDAUBAN : U12
RACING FOOTBALL CLUB TOULON : U12 PRE EXCELLENCE

U11

RACING FOOTBALL CLUB TOULON : U11 EXCELLENCE poule B
BANDOL : U11 PRE EXCELLENCE
ROCBARON : U11 HONNEUR
US CARQUEIRANNE LA CRAU : U11 HONNEUR
US RIANs : U11 HONNEUR Poule D
SC NANS : U11
FC ROCBARON : U11 HONNEUR
FC PUGET / ARGENS : U11 HONNEUR
FC LA SEYNE : U11
O TARADEAU : U11
PIVOTTE SERINETTE : U11 PRE EXCELLENCE / U11 PRE EXCELLENCE / U11 HONNEUR
ASPTT TOULON : U11 PRE EXCELLENCE poule A
LE MOURILLON : U11 (2équipes)
SALERNES : U11 EXCELLENCE
SOLLIES FARLEDE : U11 (PRE EXCELLENCE poule B)
FC VIDAUBAN : U11
SC COGOLIN : U11 EXCELLENCE
POURRIERES : U11 PRE EXCELLENCE poule C

U10

US SAINT MANDRIER : U10 PRE EXCELLENCE
US CARQUEIRANNE LA CRAU : U10 (Toutes les équipes)
RACING FOOTBALL CLUB de TOULON : U10 EXCELLENCE (2 EQUIPES)
BANDOL : U10 PRE EXCELLENCE / U11 PRE EXCELLENCE
US RIANs : U10 PRE EXCELLENCE Poule F
SC NANS : U10
AS LES VALLONS : U10 PRE EXCELLENCE

O TARADEAU : U10
LE MOURILLON : U10 (2équipes)
FC VIDAUBAN : U10
PIVOTTE SERINETTE : U10 EXCELLENCE / U10 PRE EXCELLENCE

*Prochaine réunion
Mardi 03 Mars 2020*

Le Président : Guy BOURICHA
Le Secrétaire : Gérard VAILLANT